

Vous recevez un compte de taxes de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

Ce message est pour vous!

Depuis le 19 mars dernier, l'ARC publie sur son site Internet des manchettes sur le compte de taxes de la municipalité de NDDM, compte que vous avez reçu au printemps 2012.

La majorité d'entre vous trouvent exagérée l'augmentation fulgurante de ce compte de taxes.

Des augmentations variant entre 54 et 120 %.

Nous vous avons demandé d'envoyer par courriel à l'adresse suivante : information@arc-carillon.org une copie de vos comptes de taxes pour les années d'imposition 2011 et 2012 afin de recueillir toutes les données nécessaires pour structurer notre dossier.

Pour ceux qui ne pouvaient l'envoyer par courriel, vous deviez le faire parvenir à l'adresse suivante :

ARC
2420, rue Lemieux
Québec (Québec)
G1P 2V4

Les données de ces comptes de taxes sont compilées par le président et ce dernier discute avec le vice-président de l'ARC secteur NDDM, soit monsieur Donald Dryburgh, afin de dresser un portrait global de la situation. Aucun de ces comptes n'est transmis à qui que ce soit.

En date d'aujourd'hui, seulement 14 personnes ont répondu à notre demande, ce n'est pas sérieux. Est-ce que vous acceptez cette augmentation de taxes, elle ne vous dérange pas ou si vous avez déjà baissé les bras?

L'ARC ne vous promet rien, elle ne peut contester votre évaluation, elle n'en a pas le droit, mais elle peut faire des représentations sur ce dossier.

Elle peut aussi essayer de réunir les propriétaires du lac Carillon à la réunion du Conseil municipal du 1^{er} mai prochain et sensibiliser l'opinion publique et les médias, mais vous devez vous impliquer.

Vous êtes membres, parlez-en à votre voisin, à votre 2^e voisin, aux gens que vous rencontrez en prenant une marche, mais parlez-en.

L'ARC appuie vos revendications; c'est tout de même votre dossier et c'est à vous de vous impliquer. Le 1^{er} mai, il y a assemblée du conseil municipal, c'est à vous d'être présent.

Serge Lachance, président